



Marcellaz - Ma Commune

N°12 – Juin 2017

Un Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Ces lignes s'adressent plus particulièrement aux riverains et aux usagers de la Place de l'Albanais et de la route d'Annecy.

Les travaux d'aménagement du carrefour et de ses abords directs ont été entrepris courant décembre dernier et depuis cette date, vous subissez quotidiennement les désagréments du chantier de ce point de passage obligé pour les accès au centre du village.

Par ailleurs, nous traversons une période particulièrement sèche, favorable à l'avancement du chantier, mais malheureusement propice à la formation de poussière au passage des véhicules.

La phase finale est toujours programmée pour la 1^{ère} semaine de juillet. Jusqu'à cette date, quelques journées seront encore bien compliquées.

Je tiens à vous remercier de la patience dont vous avez fait preuve jusqu'à maintenant et de votre attitude collaborative, malgré des temps d'attente quelques fois importants et une signalisation qui évolue quotidiennement au fur et à mesure de l'évolution des différentes phases des travaux.

Je suis certain que votre persévérance sera récompensée par une meilleure qualité d'usage, une évolution sensible de la sécurité et un apaisement de la vitesse dans la traversée de notre village.

Bien à vous,

Jean-Pierre Lacombe.

Ça fait la une !



Le 17 juin : on fête la musique !

La commission animation et les APE des 2 écoles de Marcellaz organisent la Fête de la Musique 2017 !

Rejoignez-nous **le samedi 17 juin à partir de 19h30** sur l'esplanade du hangar technique (*repli au centre rural en cas de pluie*) pour swinguer au rythme de différents artistes :

- ◆ Chorale « Choeurs à Coeurs »
- ◆ Variétés avec Chloé, Baptiste, Sandrine, Emmanuel et les artistes de Saint Benoit
- ◆ **20h45/21h30** : ZAPPS (Saint Offenge) - rock pop
- ◆ **21h45/23h00** : BONUS TRACKS (Marcellaz) - rock
- ◆ **23h15/00h00** : ZUCCHINI (Rumilly) - punk/rock

Sonorisation : Allo Sono

Buvette et restauration proposées par les APE.

AGENDA

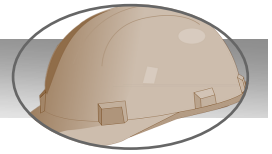
- ✓ **Samedi 17 juin à 19h30** : Fête de la Musique (parking du hangar technique)
- ✓ **Samedis 1^{er} juillet/2 septembre de 8h30 à 13h00** : marché des producteurs (place du marché)
- ✓ **Jeudi 04 août de 16h30 à 19h00** : collecte de sang (centre rural)
- ✓ **Samedi 2 septembre de 8h30 à 13h00** : portes ouvertes des associations (centre rural)

FERMETURES DE L'ÉTÉ

Mairie/agence postale : samedi 15 juillet. Du lundi 14 au vendredi 18 août inclus. Les samedis 05, 12 et 19 août.

Service urbanisme : du lundi 07 au vendredi 18 août inclus.

Bibliothèque : du 1^{er} août au 21 août inclus.



Place de l'Albanais : aménagements en cours

Alors que les travaux du carrefour giratoire se poursuivent, chacun a pu constater que le périmètre du chantier s'est étendu jusqu'à la mairie. En effet, dans une vision globale du secteur, entre le carrefour giratoire et l'aménagement de l'Eco-Bourg, les parkings de la mairie et du centre rural, sources d'inconfort et d'insécurité au vue de la circulation à venir, sont réorganisés entièrement. Ainsi, l'aménagement programmé prend en compte une meilleure utilisation des places de stationnement, qui seront au nombre de 23 dont 2 pour personnes à mobilité réduite. Un emplacement pour la future installation d'une borne de recharge

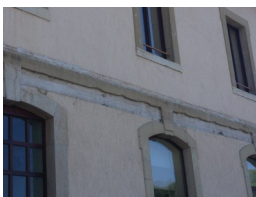


pour véhicules électriques sera également défini. Le déplacement du transformateur électrique n'est malheureusement pas envisageable car trop coûteux pour reprendre les 8 départs alimentant le chef-lieu et ses environs ; il servira en quelque sorte de giratoire pour accéder aux parkings situés en contrebas de la mairie et bénéficiera néanmoins, par la suite, d'un rafraîchissement. Le parking « privatif » de la mairie est quant à lui supprimé pour laisser place à un cheminement piétons plus sécurisé. L'ensemble des

travaux d'aménagement du giratoire et des abords de la mairie devraient se terminer avant les vacances.

Les rénovations de l'été

L'été étant la période propice aux travaux sur les bâtiments, ceux-ci vont débuter dès les vacances scolaires, avec au programme de cette année :



La reprise de la **façade de l'école publique** suite à l'enlèvement de l'auvent se trouvant côté rue.



Toujours côté route, les anciennes **fenêtres du préau**, ayant été obstruées il y a quelques années, il était nécessaire que la partie visible de tous soit en harmonie avec l'ensemble de la rue et de la place rénovée. Un ensemble en verre viendra masquer les plaques de bois, donnant ainsi une allure plus en adéquation avec le reste du bâtiment.



Le **crépi extérieur du mur du préau actuel** avait depuis longtemps besoin d'un sérieux ravivement. Celui-ci sera fait

dans le courant du mois de juillet ainsi que son pendant intérieur.

Le **pourtour de l'église** a été en grande partie engazonné ou goudronné, mettant en valeur le mauvais état du soubassement du bâtiment religieux. L'ensemble de ce soubassement sera complètement rénové. La **salle des mariages** faisant aussi office de salle de réunion avait été rénovée bénévolement il y a 3 ans par les membres du conseil municipal. Mais l'isolation thermique et phonique datant de plus de 30 ans a fait son temps. Cette dernière sera remplacée sans pour autant changer l'ossature métallique du faux plafond repeint en 2014. Ainsi les utilisateurs retrouveront une acoustique améliorée tout en faisant des économies d'énergie.

Nous vous rappelons que par soucis d'économie, la société habilitée à intervenir sur les candélabres n'intervient que deux fois par an avec un véhicule à nacelle permettant des travaux en hauteur. Si vous constatez une anomalie sur un éclairage public, merci de le signaler à l'accueil de la Mairie.

Partager

POINT DE COLLECTE



Ce point de collecte situé route de Peignat au niveau du Lotissement « Les Villas des Songeons » sera mis en service **fin juin 2017** au moment de la livraison des villas. Les **deux points de collecte** en bacs roulants les plus proches seront alors supprimés. Les usagers concernés seront informés de la date de leur retrait par affichage sur ces bacs. Plus aucun sac poubelle en vrac, ni bac individuel ne sera collecté dans ce secteur. Vous devrez vous rendre aux conteneurs semi-enterrés pour y déposer vos déchets non recyclables dans des **sacs fermés de 50L maximum** et vos déchets recyclables en vrac dans les **conteneurs dédiés** (emballages/ papier/ verre).

Pour toute question relative à la gestion des déchets ménagers, vous pouvez consulter le site web www.cc-canton-rumilly.fr ou contacter le service gestion et valorisation des déchets ménagers de la Communauté de Communes par mail dechets@cc-canton-rumilly.fr ou au 04.50.01.86.91.

Grandir

Activités périscolaires



L'année scolaire s'achève sur un très beau bilan avec des effectifs à la hausse et une équipe d'encadrants passionnés et passionnants qui s'adapte aux effectifs

pour toujours assurer les meilleures conditions d'accueil et de sécurité pour les enfants.

Moyenne d'effectifs :

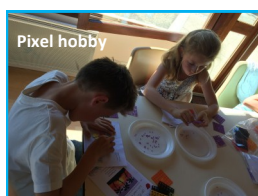
- ✓ Garderie du matin (7h30-8h30): de 19 à 24 enfants (avec un maximum de 34 enfants)
- ✓ Le créneau des TAP (15h45-16h30) : de 40 à 45 enfants (avec un maximum de 61 enfants)
- ✓ L'accueil de loisirs (16h30-18h30): de 20 à 37 enfants (avec un maximum de 48 enfants)
- ✓ Le temps de cantine : de 112 à 121 enfants (avec un maximum de 147 enfants)

Un véritable succès avec un large choix d'activités proposées au 3^{ème} trimestre :

- ♦ découverte de la cuisine autrement avec « cuisine vagabonde » (10 inscrits)
- ♦ sophrologie (10 inscrits),
- ♦ pixel hobby (10 inscrits),
- ♦ slack line (22 inscrits).



Dès la rentrée prochaine, les enfants pourront s'inscrire, sans évolution de prix par rapport à l'année passée : mosaïque, balade gourmande et sauvage, sophrologie, pixel hobby, sculpture et modelage, slack line, zumba, tir à l'arc, percussion ... Les inscriptions se feront au trimestre afin que les enfants qui le souhaitent, puissent découvrir différentes activités durant l'année.



Bouger, se rencontrer, s'occuper



La bibliothèque se jette à l'eau !

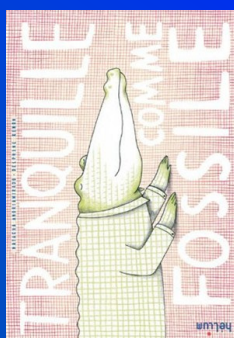
☞ **Acquisition** de nombreuses nouveautés pour les différents secteurs : albums, romans, et documentaires qui devraient satisfaire toutes vos envies !



☞ **Exposition : « Vive l'eau » jusqu'à fin juillet** : présentation d'une variété de bouteilles d'eau du monde, de tableaux de peinture et de posters (en partenariat avec la Turbine-Annecy).

☞ **Club de lecture** le 3^{ème} vendredi de chaque mois à partir de 19h pour échanger sur nos lectures du moment. Prochaine rencontre **le vendredi 16 juin** pour la dernière de la saison.

Soirée Pyjama



Vous êtes invités à une **Soirée Pyjama** à la bibliothèque le **vendredi 30 juin à 20h00** pour un Instant Lecture : « **Les mots te racontent des histoires de... Crocodiles** » !



Le centre intercommunal de loisirs « Cap Loisirs » propose son programme pour les mercredis récréatifs de la fin du mois de juin et début juillet :

☞ 14 juin : bricolage Fête des Pères ou bricolage d'été et jeux extérieurs.

☞ 21 juin : Uno en mouvement

☞ 28 juin : fabrication de pâte à modeler

☞ 5 juillet : 3, 2, 1 partez !

PROGRAMME POUR LES VACANCES D'ÉTÉ : clôture des inscriptions le vendredi 16 juin 2017 !

Toutes les infos sur www.marcellaz-albanais.fr, rubrique Cap Loisirs.

Infos diverses



Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017.

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**. Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site internet :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> .

Vous pouvez contacter le service d'assistance par courriel :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

ou par téléphone au 01 49 55 82 22.

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).



Bienvenue à Cécile !

L'équipe municipale et le personnel de la mairie ont le plaisir d'accueillir Cécile Richer, qui vous reçoit à l'accueil jusqu'à fin septembre. Elle assure le remplacement de Delphine Seyteur, partie en congés maternité.



Source : Orange

Téléphonie mobile : travaux pour modification d'antenne

Plusieurs antennes relais couvrent le territoire en 2G, 3G et 4G . Afin de garantir le bon fonctionnement des réseaux et d'assurer une bonne qualité des services mobiles, il est nécessaire de modifier l'antenne située à Crêt-Dieu. Les travaux auront lieu à partir du 24 juillet jusqu'au 28 juillet, pour une mise en service fin août.